

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA NEXTGEN » en abrégé « ANEXG »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE CARREFOUR NOUVEAU
GOUDRON NON LOIN DE JULE VERNES, Lot 388, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA NEXTGEN » en abrégé « ANEXG »

Objet : COMMERCIALISATION D'APPAREILS
ELECTRONIQUES,
IMMOBILIER (ACHAT, VENTE ET LOCATION),
MARKETING DIGITAL.

Et pour la réalisation de l'objet social:

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE CARREFOUR NOUVEAU
GOUDRON NON LOIN DE JULE VERNES, Lot 388, Ilot 40

Dirigeant(s) M AGNERO AKPA ARMAND DANIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03756 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48430/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

